

ATTENTION !!!

Le troisième jeudi du mois de mai étant le jour de l'Ascension, la réunion a été avancée d'une semaine.

La prochaine réunion du club se tiendra donc :

le jeudi 14 MAI 1998

à partir de 20h.15 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30
Distribution des nouveautés par André Clusman.

Mini-causerie par Jean Renzonnet

Tombola animée par Jean Deraed :

Belgique : N° 471/77 **	1600 BEF
Belgique : N° 547 V **	500 BEF
Belgique : N° 555 V **	500 BEF
Belgique : N° 1551/53	180 BEF
Belgique : N° 427 V1	150 BEF
Belgique : N° 418A/26	110 BEF
Belgique : N° 299/300	100 BEF
Belgique : N° 315/16	100 BEF
Belgique : N° 182	75 BEF
Belgique : N° 384 **	30 BEF
Andorre : N° 240/41	55 FRF
Andorre : N° 259/59	50 FRF
Andorre : N° 219 **	40 FRF
Andorre : N° 232/33 **	30 FRF
Andorre : N° 361/62 **	25 FRF

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **Gembloux** : samedi 16 et dimanche 17 mai : exposition philatélique "La flore et la philatélie" - Bourse d'échanges - Bureau temporaire le samedi de 10 à 17h.00 dans les locaux de l'Institut technique horticole, 5 rue Verlaine.

EST-IL REGOMMÉ ?

par Roger Vervisch
de l'Académie de Philatélie
de Belgique

" Comment, me demande un lecteur, peut-on savoir si un timbre a été regommé ? " Une question simple à laquelle il n'est toutefois pas possible de répondre totalement : certains regommages sont appliqués avec tant d'habileté qu'il faut l'oeil exercé et l'outillage de l'expert pour les déceler. Et encore ! Dans beaucoup de cas, cependant, le travail a été moins soigné et un examen attentif peut trahir la supercherie.

Pour ce qui concerne les timbres dentelés, il faut garder à l'esprit que, sauf quelques rares exceptions, le papier est déjà gommé lorsque s'effectue l'opération du perçage. Cela signifie que toute la surface du timbre est gommée jusqu'à la pointe des dents. Toutefois, observez ce qui se passe lorsque vous séparez deux timbres dentelés. L'arrachage entraîne quelques fibres du papier et également quelques particules de gomme. Une forte loupe vous révélera alors trois choses : 1) l'extrémité des dents n'est pas nette, mais effilochée; 2) une infime partie de gomme manque à l'extrême pointe d'un certain nombre de dents; 3) la tranche des dents n'est évidemment pas gommée. Le toucher vous révèle, de son côté, que les dents ont une certaine souplesse.

Le regommage, par contre, se pratique sur le timbre déjà dentelé. A moins d'être particulièrement méticuleux, il est difficile d'éviter que la gomme ne se dépose en couche un peu plus épaisse sur la pointe des dents, qu'elle ne coule entre les dents ou même un tout petit peu sur le recto du timbre. En outre, cette gomme en excès agglomère les petites fibres du papier, qui ne présentent dès lors plus l'aspect effiloché du timbre avec une gomme originale. Il importe donc de bien examiner les bords du timbre, au recto comme au verso, avec une forte loupe et en le présentant sous divers angles devant une source vive de lumière. De plus, le regommage rend les dents plus dures, presque coupantes. Cela peut le mieux se sentir en passant le côté du timbre sur le bout du nez.

De nombreux tripotages peuvent ainsi être éliminés, mais pas tous. Les regommeurs connaissent le truc et s'efforcent de corriger les défauts de leur ouvrage soit en ne gommant pas l'extrémité des dents, soit en la grattant légèrement avec une lame bien tranchante ou en la passant délicatement au papier de verre. Heureusement, l'opération laisse des traces, les bords de la dentelure devenant trop nets. Mais un examen au microscope devient presque indispensable.

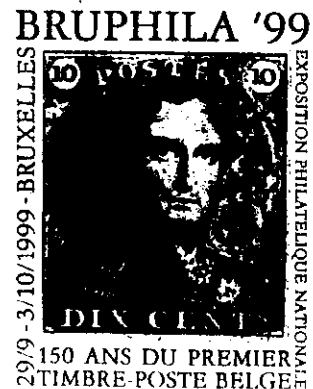
Il est utile aussi de comparer la nature, la brillance, la couleur et la disposition de la gomme avec celle d'un timbre identique dont on sait avec certitude qu'il possède sa gomme d'origine. Eventuellement, lorsqu'ils ont été imprimés à peu près en même temps, d'autres timbres de la même série peuvent servir de référence.

Jadis, le regommage s'effectuait au pinceau, ce qui laisse des lignes qui n'existent pas sur les timbres gommés à la machine de façon tout à fait uniforme. Il existe actuellement des "spray" qui étendent la gomme de manière régulière. Certains procédés qu'il est dangereux de dévoiler permettent en outre d'éviter tout dépôt entre les dents et au recto. Devant ces pratiques, entreprises par de véritables professionnels de la fraude, le collectionneur moyen est assez désarmé et les experts eux-mêmes sont parfois surpris.

A l'exception des deux derniers paragraphes, ce qui vient d'être exposé se rapporte aux timbres dentelés. Quid des non dentelés ? Ici, sauf quelques cas évidents - présence de la gomme sur la tranche ou au recto du timbre -, le regommage ne peut se déceler que par comparaison avec des pièces sûres de référence. Mais la certitude ne s'obtient pas toujours aisément. Les faussaires utilisent assez souvent de la gomme originale prélevée sur des timbres de petite valeur ou de la gomme de même composition : les gommages anciens ont été reconstitués en laboratoire. Le vieillissement et les craquelures peuvent aussi s'imiter artificiellement. Pour les pièces qui ne présentent pas visiblement une gomme impossible, il faut donc plus qu'une comparaison sommaire. Lampe de Wood et microscope sont de précieux appoints, de même que l'expérience et une bonne dose d'intuition. Ne reste donc dans les cas compliqués que le recours aux bons soins d'un expert qualifié, surtout s'il s'agit de pièces de grande valeur.

De toute manière, la méfiance s'impose pour tous les timbres émis avant 1920 et qui sont présentés comme ayant leur pleine gomme originale. Ce n'est à peu près que vers cette année-là qu'on a commencé à constituer des stocks importants de timbres en feuilles. Auparavant - et plus on remonte dans le temps -, les timbres ayant conservé la totalité de leur gomme d'origine forment l'exception. Il en existe, bien sûr, mais la présence d'une chamière ou d'une trace de chamière constitue souvent, pour un timbre ancien, la meilleure des garanties qu'il possède, au moins en partie, la gomme qui lui a été appliquée lors de sa fabrication.

Reste aussi un piège à éviter : déclarer fausse une gomme parfaitement authentique. Différents facteurs peuvent avoir perturbé cette gomme au cours des années : l'humidité, la trop grande chaleur, la manipulation avec les doigts, la conservation dans des endroits inappropriés ou même le placement dans des pochettes dites protectrices, qui empêchent le timbre de respirer et qui l'amènent au contraire à transpirer. Ceci vérifie ce qui est dit au début de cet article : à question simple, il n'est pas toujours permis de répondre simplement.



150 ANS DU PREMIER
TIMBRE-POSTE BELGE

CONCOURS PHILATÉLIQUE

Dix-huit membres ont participé à la première étape du concours du club philatélique. Un jury d'experts a établi le classement suivant :

1. Staelens	94,5	10. Soille	83
2. Rogister	93,5	11. Doyen	81
3. Leleux	93	12. Hanno	79,5
4. Wyls	92	Delfosse	79,5
5. Dewals	91	14. Gilson	78,5
6. Boeynams	88,5	15. Vandenbemden	77,5
7. Questiaux	87	16. Roland	77
8. Bertrand	84	Eggen	77
9. Pipart	83,5	18. Mattioli	76

Les participations pour la deuxième étape sont rentrées.
En route pour la troisième étape du mois de juin.

CARTE FÉDÉRALE

Vous trouverez ci-joint la carte officielle de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique pour 1998.
Cette carte fait l'objet d'une tombola dotée de bons d'achat à valoriser chez les négociants reconnus par la Fédération.
Les numéros gagnants seront publiés dans un prochain bulletin.

ECOLE DES JEUNES

La prochaine réunion de l'école des jeunes aura lieu le vendredi 24 avril à partir de 17h.30 à la Brasserie du Commerce, rue du Commerce, 26 à Wavre (1er étage).

Renseignements : Alain Pipart : 010/22.37.79

Wavriaphilex 98

WAVRE

HÔTEL DE VILLE

6 et 7 juin 1998

de 10 à 17 heures

EXPOSITION PROVINCIALE COMPÉTITIVE du BRABANT

Prévente de la série spéciale
"SPORTS"

CONCOURS DU CERCLE PHILATÉLIQUE DE WAVRE 1998

3ème étape : Question du mois de juin 1998

Belgique : Un timbre de "carnets pour distributeurs"

- oblitération manuelle 40 pts.
- oblitération mécanique 20 pts.
- dentelure 30 pts.
- qualité de l'oblitération 30 pts.

4ème étape : Question du mois d'octobre 1998

Belgique : Un timbre de la libération série dite "Roi casqué", C.O.B.
n° 165 à 178

- oblitération de l'année 1920-1921 20 pts.
- oblitération des années suivantes avant leur mise hors cours 10 pts.
- qualité de la dentelure 30 pts.
- centrage du timbre 30 pts.
- fraîcheur 20 pts.

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 14 MAI 1998

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
<u>1.) BELGIQUE</u>		
LOT 1	: 1 L. DE BXL A LIERRE DU 12/6/1865 T.P. 15 (S/L. 400) TARIF EXACT	120
LOT 2	: 2 C.P. T.P. 56 : 1° DE BXL A HUMBREKE DU 24/12/1901 2° DE GAND A LIERS DU 22/08/1907 "CACHETS ARRIVEE "DEPOTS-RELAIS" HUMBREKE ET LIERS CAT. BEL- FOSSE COTE B (100/250)	85
LOT 3	: 1 L. DE BXL A MONTREAL DU 25/1/1896 VIA SOUTHAMPTON ET CARGO ALLEMANT T.P. 60 TARIF EXACT VERSO : PUBLICITE "CIMENT PORTLAND"	95
LOT 4	: 1 L. "PAR AVION" DE St JOSSE TEN NOODE A NEUILLY SUR SEINE DU 14/04/1936 T.P. 339 ET T.P.Aér. 3 TARIF EXACT	375
LOT 5	: 1 L. "PAR AVION" DE BXL A SPRINGFIELD (USA) PAR LIER SER VICE AERIEN ATLANTIQUE NORD PAR AVION SOUTHAMPTON NEW-YORK DU 26/6/1939 T.P. 475, 487, 489 (4), 493, 497, 501, T.P. Aér. 1 ET P.Uc. 96	300
LOT 6	: 1 L. REC. DE MALMEDY A BXL DU 07/03/1951 T.P. 715 ET 770 ET 832 TARIF EXACT	110
LOT 7	: 1 L. REC. D'INCOURT A GENAPPE DU 05/03/1952 T.P. 832 ET 847 A TARIF EXACT VERSO ETIQ. DIFF. DE NON DISTRIBUTION	110
LOT 8	: 4 DOC. OBL. PAR CACHETS COMMEMORATIFS T.P. 1020/1021, 1090/1092, 1093 ET 1094/1095	75
LOT 9	: 1 Bde D'IMPRIME DE ? A MOLENBEEK PERIODE 1957/1958 TARIF EXACT T.Préo 667 668	100
LOT 10	: 7 DOC. AFFR. "ELSTROM" T.P. 1744 (2), 1582, 1962, 1822, 1585, 1876 ET M 5 SUR L. REC. A.R. MANDAT POSTE	85
LOT 11	: 10 L. TARIFS PREFERENTIELS ADMINISTRATION COMMUNALE PERIO- DE 1946/1975 T.P. 419, 425, 527, 711, 854, 1544, 1642, 1645, 1753 COMMUNES DE WIJSCHATE, DROGENBOS, ADEGEM, LEM- BEEK, TILFF, ZELLIR, HEINDONK ET ROCOUR	145
LOT 12	: 7 F.D.C. T.P. 1334, 1335, 1336, 1391, 1393, 1567, 1729, 1730, 1758 C.O.B. 360 F	120
LOT 13	: 100 L. AFFR. MEC. TOUTES AVEC MARQUES OU ETIQUETTES DE NON DISTRIBUTION ET DE RETOUR	250
LOT 14	: 1 L. REC. EXPRESS (AFFR. MEC.) DU 5/2/1935 DE VILVORDE A BXL TARIF EXACT	125
<u>2.) BELGIQUE GUERRE 14/18</u>		
LOT 15	: 1 FRAGMENT DE L. REC. T.P. 129, 130, 132, 133 ET 134 OBL. LE HAVRE SPECIAL 13/03/1915 T.P. OBL. C.O.B. 1665 F	450
<u>3.) BELGIQUE GUERRE 40/45</u>		
LOT 16	: 3 L. DE PRISONNIER DE GUERRE DU STALAG XVII A (KAISERSTEIN- BRUCK AUTRICHE) VERS GIVRY-LEZ-MONS 3 CENSURES DIFF 115, 134 ET 200	160

4.) BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX

LOT 17	: 1 C.P. N° 68 + T.P. 211 (2) EN EXPRESS D'ALOST A BXL DU 19/01/1925 TARIF EXACT	150
LOT 18	: 6 C.P. N° 112 (2), 130, 137, 148 (2) OBL. TOURISTIQUES YVOIR, DE PANNE, ANVERS, TROIS PONTS, HOUFFALIZE ET OSTENDE	75
LOT 19	: AEROGamme N° 12 COMPLET NEUF	150

5.) BELGIQUE FRANCHISE

LOT 20	: 1 C.P. REC. EN FRANCHISE (DOMMAGES DE GUERRE) DE NIVELLES A REBECQ DU 26/04/1923	100
--------	---	-----

6.) BELGIQUE TAXE

LOT 21	: 1 L. NON AFFR. DE BORDEAUX A TIRLEMONT DU 15/05/1929 TAXEE A L'ARRIVEE PAR T.Tx. 38 ET 43 (3)	125
--------	--	-----

7.) ETATS-UNIS

LOT 22	: 6 DOC. PERIODE 1879/1907 : 1 C.P., 3 E.P., 2 BDE IMPRIME	185
--------	--	-----

8.) LIERS VOLS, VOLS SPECIAUX

LOT 23	: 1 CARTE "COURRIER SPECIAL DU LIER SERVICE POSTAL PAR HELICO" DU 21/8/1950 T.P. 419, 420, 422, 424, 426, 479, 527, 710 ET T.P.Aér. 25	200
LOT 24	: 4 DOC. AEROPHILA 63 AVEC T.P. 1259 + VIGNETTES PRIVEES AEROPHILA 63	160

9.) CARTES POSTALES

LOT 25	: 50 CARTES DIVERSES DE BELGIQUE	250
--------	----------------------------------	-----

26.	BELGIQUE : 221/33	**	6200	2400
27.	305/07		2800	110
28.	308/14		6500	2600
29.	429/35		5500	2200
30.	447/54		1700	680
31.	456/57 + A/B		755	300
32.	458/65		1000	400
33.	471/77A		2250	800
34.	478		1300	520
35.	488/95		2400	900
36.	513/18		2850	1100
37.	547/55		690	270
38.	547A/55A		640	250
39.	728/36		660	260

40.	BELGIQUE : 787/91	**	2100	840
41.	834/40		2100	800
42.	927/29		2700	1050
43.	938/40		2100	840
44.	946/51		5800	2300
45.	BF 7		3000	1200

46.	BELGIQUE : 11A	ob.	450	200
47.	12		3200	1800
48.	301	**	5500	2750
49.	386/89		2300	1000
50.	410		5000	2000
51.	BF 6		2500	1000
52.	810A		2000	1000
53.	856		475	200
54.	BF 32		2500	1200
55.	PR 119/20 UNESCO		4800	2000

56.	BELGIQUE : 25 lettres "Recommandé" ...	ob.	-	250
57.	25 lettres "Recommandé" ...		-	250
58.	DIVERS : 25 lettres "Recommandé/Expres"		-	250

59.	BELGIQUE : 1188/92	**	150	60
60.	1329/32 - 1337/39		118	45
61.	1354/48 - 1374/80		130	50
62.	1448/51 - 1454/55		111	45
63.	1452/53 - 1456/60		105	40
64.	1466/73		125	50
65.	1532/35 - 1539/40		110	45
66.	1547/48 - 1557/60		113	45
67.	1599/1600 - 1605/07		110	45
68.	1610/13 - 1623/24		105	40

69.	BELGIQUE : 1652/56	**	105	40
70.	1662/66		115	45
71.	1695/98 - 1705/06		122	50

72.	BELGIQUE : 1090/92	**	110	45
73.	1096/1101		500	200
74.	1133/38		800	320
75.	1182/87		365	145
76.	1205/11		250	100
77.	1233/38		170	70
78.	BF 36/37		300	120
79.	1437/42		110	45
80.	1454/60		135	55
81.	1463/65		110	45
82.	1466/73		125	50
83.	1509		110	45
84.	idem		110	45
85.	1627/35		255	100
86.	1677/82		130	50
87.	1759/61		100	40
88.	1785/88		120	50
89.	1789/94		220	90
90.	BF 50/51		220	90
91.	1816/21		250	100
92.	1843/48		110	45
93.	1877/80		100	40
94.	1893/96		100	40
95.	1932/35 + BF 54		220	90
96.	1955/57		110	45
97.	1944 (2)		120	50

98.	BELGIQUE : 1454/60	**	135	55
99.	1738/42		117	45

100.	BELGIQUE : 1918/20	**	100	40
101.	1940/43		150	60
102.	1978/82		225	90
103.	1999/2000		115	45
104.	2009		110	45

105.	SUISSE : 477/80	*	35	70
106.	481/92	ob.	150	300
107.	493/96		45	90
108.	502/06		165	330
109.	517/20		50	100
110.	531/35		120	240
111.	536	*	30	60
112.	539/43		60	120
113.	544/46		35	70
114.	547	ob.	26	50

115.	BELGIQUE : 2 (4 marges) P 23	ob.	2300	600
116.	52	**	5000	2000
117.	71/73		850	350
118.	80 (Bdf)		10000	4200
119.	325		5000	2000
120.	438/45		1100	450
121.	756/60		1100	450
122.	1031		1300	550
123.	880/91		12500	4900
124.	R 25		17000	7500
125.	S 64 PB (4)		1800	600
126.	CF 404PH/06		2500	1100
127.	FRANCE : carnet 2306A non plié		300	700
128.	BF 11		150	325
129.	Tx 89		570	1400
130.	MONACO : BF 1		1200	1750

131.	BELGIQUE : Lettre "Rebut"	ob.	-	400
132.	N° 2 bien margé		2200	600
133.	37A roulette		30000	6500
134.	266 A/K		17500	4900
135.	351/52	**	15800	6500
136.	385 V1		4000	1500
137.	436		2400	950
138.	463 V2		900	350
139.	478		1300	500
140.	Oc 62/78	*	6300	1750
141.	Oc 84/100		6000	1750
142.	CF 178/201	ob.	300	950
143.	CONGO BELGE : BF 2	**	1700	500
144.	LUXEMBOURG : 511/13		3000	1000
145.	514/16		13000	5000

146.	Un classeur de timbres de BELGIQUE :			
	tous ** entre 1961 et 1977	Val. faciale	5500	4800